



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tabagisme

Question écrite n° 105294

## Texte de la question

M. Michel Raison appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la prévention du tabagisme des étudiants. Principale cause de mortalité dans notre pays, le tabac tue 20 000 fumeurs et 2 300 non-fumeurs par an. Il est responsable de nombreux cancers et accroît les risques de maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires, problèmes de cavité buccale... Or les enquêtes les plus récentes montrent que le public jeune est le plus fragile face aux accoutumances et particulièrement face à la consommation de tabac. Ce constat est d'autant plus préoccupant que les ventes de tabac ont augmenté en France sur les cinq premiers mois de l'année malgré l'augmentation des prix du paquet de cigarettes Cette tendance inquiétante se confirme pour le public jeune. Ainsi, au cours de ces dix dernières années, le tabagisme chez les jeunes a doublé, particulièrement chez les jeunes filles. Par ailleurs, parmi les jeunes de seize ans, 95 % ont essayé la cigarette. Quant à l'âge moyen de la première consommation de cigarette, il est estimé à quatorze ans. C'est pourquoi il souhaiterait savoir si, lors de la prochaine loi de finances, le Gouvernement entend définir une ligne budgétaire clairement identifiée pour prendre en charge les actions de prévention concernant les risques sanitaires du public jeune et en particulier le tabagisme.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Raison](#)

**Circonscription :** Haute-Saône (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 105294

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 septembre 2006, page 10015